

CONSIGNES POUR LES ÉLÈVES - ÉTAPE 2

SÉLECTION D' ACTIONS, LETTRE À LA DIRECTION ET RÉDACTION D'UNE CHARTE

- **La situation :**
 - Vous venez de quantifier les consommations et les déchets engendrés par l'un de vos travaux pratiques. Vous avez rassemblé vos idées quant aux actions susceptibles de réduire ces quantités et de limiter l'impact de votre travail sur l'environnement.
- **La tâche :**
 - À présent, partagez vos idées d'actions et établissez deux listes d'actions : la première permettra de rédiger des suggestions intégrées dans une lettre à remettre à la direction ou au chef d'atelier, la deuxième prendra la forme d'une charte que vous vous engagerez à respecter pour limiter vous-mêmes votre impact écologique lors de vos travaux pratiques.
- **Le matériel :**
 - Annexe 4 « Modèle de lettre »
 - Papier brouillon, papier à lettre, marqueurs et crayons de couleur, ciseaux, papiers colorés et autre matériel de bricolage pour la charte.
- **Les consignes :**
 - A l'intérieur de votre groupe, reprenez les questionnaires que vous venez de remplir et retirez-en les idées d'actions qui sont écrites dans les colonnes « Réduction possible ? », « Remplacement possible ? » et « Alternatives ? ».
 - Menez une discussion pour déterminer lesquelles de ces actions d'améliorations vous aimeriez réellement mettre en œuvre.
 - Réfléchissez à ce qu'il faut faire et ce dont vous avez besoin pour les mettre en œuvre. Vous allez remarquer que certaines de ces propositions d'amélioration dépendent de vous (et de votre comportement) alors que d'autres dépendent de tierces personnes (le professeur, le chef d'atelier, la direction, etc.).
 - Établissez alors deux listes : la liste des actions d'amélioration que vous pourriez réaliser vous-même et celle des actions que vous aimeriez soumettre à la direction.
 - Choisissez pour chacune des listes 3 ou 4 propositions qui vous semblent les plus pertinentes ou qui auront le plus grand impact. Pour vous aider dans votre choix, posez-vous la question suivante : « Parmi ces actions, quelles sont celles que nous pourrions généraliser à d'autres travaux pratiques ? »
 - Présentez vos propositions d'amélioration au reste de la classe et expliquez vos choix. Le professeur les notera dans deux listes :
 - la liste 1 énumère les actions d'améliorations proposées à la direction,
 - la liste 2 reprend les améliorations que vous pouvez réaliser vous-mêmes.
 - Quand les idées d'action de tous les groupes ont été retranscrites, sélectionnez ensemble dans chaque liste quelques actions prioritaires (une dizaine au maximum).
 - Répartissez-vous en deux groupes. Le premier groupe rédige la lettre à la direction, le deuxième la charte pour la classe.

Groupe 1 : Rédiger une lettre à la direction et au chef d'atelier

1. Pour rédiger la lettre que vous irez présenter à la direction, vous pouvez vous aider du modèle proposé en annexe 4 « Modèle de lettre ».
2. Votre lettre est suivie de la liste des suggestions commentées.

• Par exemple, une section menuiserie pourrait soumettre la proposition suivante : Acheter du bois certifié FSC et PEFC, parce que...

- en achetant du bois non certifié, nous risquons de favoriser la déforestation.
- nous voulons nous assurer que le bois que nous achetons et travaillons dans nos ateliers provient de forêts gérées de manière durable et respectueuse de la diversité biologique et du cycle de vie des forêts.

3. Lorsque vous avez terminé votre lettre, vérifiez l'orthographe.
4. Soumettez-la à votre professeur pour qu'il vous aide à l'améliorer.
5. Enfin, recopiez votre lettre au propre en deux copies. Il n'y a plus qu'à les remettre et à les présenter à la direction et à votre chef d'atelier au moment décidé avec votre professeur.

Attention !

> Ne vous attendez pas à ce que vos suggestions soient directement mises en œuvre ! Il est possible que la direction ou le chef d'atelier n'adhère pas à vos idées et/ou que l'école ne dispose pas des ressources financières nécessaires. Les bonnes idées prennent parfois du temps (des mois ou des années) avant d'être mises en œuvre. Y penser et les communiquer, c'est une première étape très importante !

Groupe 2 : Rédiger une charte pour la classe

1. Des actions retenues dans la « liste 2 », vous allez faire votre charte. Elle vous rappellera les engagements que vous choisissez de prendre pour diminuer votre impact sur l'environnement.
2. Notez sur votre charte le texte suivant :

Pour diminuer l'impact de nos travaux pratiques sur l'environnement, nous, les élèves de année, section, nous engageons à : ...

3. Listez sur la charte les actions que vous avez choisies, datez-la.
4. N'hésitez pas à personnaliser votre charte. Elle peut être très classique (par exemple, un document informatique avec police noire sur papier blanc) ou très artistique et colorée.
5. Soumettez la charte à votre classe afin que chacun la signe et affichez-la ensuite dans votre local. Veillez à mettre en œuvre progressivement l'ensemble des engagements que vous avez pris.

Attention !

> Si votre charte est vraiment appliquée et que vous réduisez réellement vos consommations de ressources et votre production de déchets, peut-être l'école pourra-t-elle, plus facilement accéder à vos suggestions... Qui sait ?!